



Jean-Michel Blanquer, un ministre dans la tourmente

Mis en cause pour son soutien au syndicat progouvernement Avenir lycéen, accusé d'avoir dilapidé des subventions publiques, le ministre de l'éducation compte autant de soutiens que de détracteurs, y compris dans la majorité. En ce lundi 6 juillet, le bon élève Jean-Michel Blanquer connaît son premier véritable échec. Gérard Darmanin a enfilé à sa place le costume de ministre de l'intérieur, qu'Emmanuel Macron lui avait pourtant promis deux jours plus tôt. Le chef de l'Etat adore son ministre de l'éducation nationale, qui incarne la promesse originelle du macronisme : un pragmatisme apparent, servi par des experts. Au lendemain du déconfinement scolaire, l'ancien recteur s'est félicité devant ses proches : « On a fait du gymkhana avec un paquebot. » Manière de dire qu'il a bien manœuvré.

Mais Gérard Darmanin a su se montrer plus habile, plus politique, pour remonter le courant et gagner sa promotion. Selon un macroniste, certains syndicats policiers sont allés plaider sa cause auprès de l'Elysée ; il a aussi laissé planer la menace d'un retrait dans sa mairie de Tourcoing (Nord).

M. Blanquer concède le point, mais ne s'avoue pas vaincu. Il décide d'étoffer son dispositif en recrutant dans son cabinet Xavier Chinaud, ancien conseiller politique d'Edouard Philippe à Matignon. Un homme qui compte trente ans de politique au compteur, à droite. « J'ai des ambitions », lâche le ministre au nouveau venu. Le héraut de la société civile veut opérer sa mue politique.

Lundi 23 novembre. Jean-Michel Blanquer sort d'un week-end de lessiveuse médiatique et politique. Mediapart et Libération l'ont mis en cause pour son soutien au syndicat Avenir lycéen, une structure progouvernement, créée en 2018, sur laquelle a veillé le ministère de l'éducation nationale en lui distribuant de l'argent public ; 65 000 euros de subventions ont été versés en 2019. Des sommes pour partie dilapidées, selon Mediapart, en frais de bouche et hôtels de luxe. Le ministre réplique par une offensive très politique. « Il y a des médias, en l'occurrence tout un secteur de l'ultra-gauche, qui ne pensent qu'à créer de la polémique à partir de rien. Cette histoire, ça n'est rien », balaie-t-il sur BFM-TV.

Même tonalité, le lendemain, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. « L'UNL [Union nationale lycéenne], où M. [Jean-Luc] Mélenchon va se faire acclamer, a reçu 220 000 euros. Avenir lycéen, 65 000. Et je peux vous dire que les liens entre M. Mélenchon et l'UNL sont beaucoup plus forts que ce que je peux avoir avec Avenir lycéen », lance-t-il, non sans avoir reconnu des rencontres avec les responsables du syndicat. Son entourage hausse les épaules. « Des gens qui se manifestent en disant "on pense comme vous, on aimerait filer des coups de main", vous les encouragez, ça paraît normal. De là à dire qu'il a généré et constitué ce syndicat, c'est du cornecul », souffle un proche. De son côté, le premier ministre, Jean Castex, dénonce des « affirmations dénuées de tout fondement »

« Fan-club JMB »

Les « blanqueristes » se mobilisent, eux aussi. Lundi, une trentaine d'élus de la majorité publient une tribune incendiaire sur le site Atlantico « Qui a peur de Jean-Michel Blanquer ? » Ils s'indignent de la machination d'« extrême gauche » qui serait à l'œuvre pour discréditer leur champion par le biais de médias aux méthodes « fascistes » « C'est un moment clé du quinquennat, parce qu'on touche à des sujets importants pour consolider la nation, on se heurte à des adversaires résolus et agressifs », affirme François Cormier-Bouligeon, député (La République en marche, LRM) du Cher et premier signataire de la tribune.

Le cabinet du ministre a fourni aux parlementaires des éléments de langage pour répondre sur le fond aux mises en cause publiées par Mediapart. Ces élus appartiennent pour la plupart au « fan-club JMB », une boucle Telegram lancée en 2018 par la députée LRM des Yvelines, Aurore Bergé. Une transfuge du parti Les Républicains (LR), qui se retrouve, comme ses camarades,

dans la ligne d' « athéisme militant » – selon les termes d'un ministre – défendue par M. Blanquer. « Jean-Michel Blanquer a toujours porté la même ligne politique, en étant au combat pour les valeurs républicaines et laïques », vante Aurore Bergé. Certains ont pu croire que sa ligne était minoritaire ; elle est fortement soutenue au sein de la majorité parlementaire et elle est celle du président de la République. »

D'autres macronistes goûtent pourtant peu ces attaques contre la presse. « Tous ces trucs-là me donnent plus envie de quitter la politique qu'autre chose », soupire un ministre. Sur Twitter, le député (LRM) du Cher, Loïc Kervran, assume publiquement sa différence. « Mon rôle de parlementaire est de contrôler l'action du gouvernement, pas de défendre un ministre en affaiblissant la démocratie », écrit-il, ajoutant à l'intention de ses collègues qu'« une classe politique qui se respecterait et respecterait les journalistes se grandirait » « Considérer que la presse dresse un procès politique, c'est faire fi de l'histoire républicaine et se méprendre sur son rôle de contre-pouvoir », s'agace à son tour Pierre Person, député de Paris et ancien numéro deux de LRM. Hasard du calendrier, les soutiens de M. Blanquer saluaient, lundi, les 50 ans du journal satirique Charlie Hebdo au nom de la « liberté d'expression »

Thèses « conservatrices »

Le nombre des détracteurs du ministre équivaut à celui de ses soutiens. Une trentaine de députés de l'aile gauche de la majorité contestent depuis des mois ses thèses, qu'ils jugent « conservatrices », voire « réactionnaires » « Il a une proximité idéologique avec le Printemps républicain que je ne partage pas », souligne Fiona Lazaar, élue (LRM) du Val-d'Oise. En juillet, Jean-Michel Blanquer avait organisé dans les jardins du ministère une réception en l'honneur de Laurent Bouvet, le fondateur de ce lobby laïc, dont le concept d'« insécurité culturelle » a essaimé au point d'être endossé par Emmanuel Macron dans son discours des Mureaux (Yvelines), le 2 octobre.

Les contempteurs de M. Blanquer lui reprochent d'avoir trop souvent repris – ou voulu reprendre – des idées venant de LR, en particulier lors de l'examen du projet de loi « pour une école de la confiance », début 2019. Ils avaient alors dû faire appel à l'Élysée pour empêcher l'adoption d'un amendement du très droitier député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti visant à interdire le port du voile aux accompagnatrices scolaires.

En septembre, lors d'une réunion de travail sur le projet de loi contre le séparatisme, le ministre de l'éducation nationale a remis cette proposition sur le tapis, suscitant l'indignation de certains de ses collègues du gouvernement. L'initiative a été retoquée par le chef de l'État. « Le président ne veut pas qu'on reparle de la question du voile car c'est inflammable, inutilement crispant et secondaire dans la lutte contre le terrorisme », tranche un proche d'Emmanuel Macron.

Selon plusieurs ministres, M. Blanquer se dit en privé opposé au port du voile dans l'espace public en général. « Il est tout seul sur cette ligne », assure l'un d'eux. On a le droit de se balader dans la rue en soutane, en voile ou en Dragon Ball. » Cette posture lui a valu l'opposition du président (LRM) de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, lorsque son nom a circulé pour la place Beauvau. Le chef de l'État a néanmoins rejoint son ministre, ces dernières semaines, pour dénoncer les tentatives supposées d'importation en France du modèle communautariste anglo-saxon. Fin octobre, M. Blanquer avait créé la polémique après avoir dénoncé publiquement les « ravages » causés selon lui par « l'islamogauchisme » à l'université. « Une maladie de l'esprit », cingle-t-il face à ses visiteurs.

« Ego surdimensionné »

Depuis la rentrée, l'intéressé a des fourmis dans les jambes sur le plan électoral. Après avoir rechigné à se lancer dans la course aux élections régionales en Ile-de-France, il a fini par y mouiller un doigt de pied, à la demande de M. Macron. Le ministre a pris la tête d'un groupe de travail pour bâtir le projet de la majorité dans la région. « Jean-Michel va poser un certain nombre de conditions à sa candidature : pas de sortie du gouvernement en cas de défaite, et un droit de regard sur la composition des listes », assure un proche. Le lancement de sa campagne, prévu à l'origine fin octobre, devait enclencher la dynamique des régionales pour LRM au niveau national. Une manière d'achever la mue de cet expert des sujets éducatifs. « On n'arrive pas à

Matignon sans risques » , sourit un ministre.

Lors du remaniement, en juillet, son nom figurait sur la courte liste des remplaçants potentiels d'Edouard Philippe. « Blanquer se dissipe » , grince un responsable de la majorité. « Il n'a pas découvert la politique en 2017. Même quand il était directeur de grandes administrations, il en faisait à sa manière » , défend la ministre déléguée à la citoyenneté, Marlène Schiappa, qui se trouve souvent en phase avec lui sur les questions de laïcité et le juge « incontournable »

Signe de cette montée en puissance : la plupart de ses détracteurs n'osent pas assumer de propos critiques à visage découvert. Plusieurs membres de la commission des affaires culturelles et de l'éducation au Palais-Bourbon dressent le portrait d'un homme à l' « ego surdimensionné » , qui ne supporterait pas la contradiction.

En octobre 2019, il avait exigé une sanction de la part de LRM contre Aurélien Taché : le député du Val-d'Oise avait ironisé sur les propos de Jean-Michel Blanquer contre le voile, assimilables selon lui à ceux du Rassemblement national. De cet affrontement, M. Taché garde le souvenir d'un « caractère très autoritaire, cassant, qui supporte mal la critique » . De la « droiture » , répliquent les soutiens du ministre. Devenir une cible, c'est aussi une façon de prendre du poids politique.

Alexandre Lemarié Julie Carriat et Olivier Faye